

# Woluwe-Saint-Lambert

Bilan 2013-2018 - chapitre 3

### **DES FINANCES SAINES**

## ADDITIONNELS COMMUNAUX À L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES (IPP) : LES PLUS BAS DE LA RÉGION BRUXELLOISE

La Liste du Bourgmestre s'est engagée à préserver les finances communales et à main- tenir la taxation des habitants au plus bas. **Promesse tenue!** 

Par sa gestion prudente et rigoureuse des finances communales, le Collège et tout particulièrement l'échevin Xavier LIÉNART, chargé du budget, a maintenu des finances saines, malgré les nouvelles charges qui pèsent sur les communes (diminution de la dotation de l'Etat aux zones de Police, transfert de charges supplémentaires au CPAS, notamment en raison de la politique gouvernementale d'exclusion de certains chômeurs). Pour 2017, le budget présente un boni de plus de 5.499.000 €, qui s'ajoute au fonds de réserve ordinaire de 2.900.000 €, soit un montant positif total de 8.399.000 €.

La Liste du Bourgmestre s'est engagée à préserver le portefeuille des habitants en gardant une fiscalité au plus bas. Promesse tenue : elle a diminué, en 2017, la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (de 6% à 5,7%) présentant ainsi le taux le plus bas de la Région bruxelloise. Elle se classe dans le trio de tête des communes bruxelloises les moins taxées pour l'additionnel au précompte immobilier.

Tout bénéfice pour les habitants!



Commune	Habitants 01/12/16	2018 - IPP	2018 - PRI
Woluwe-St-Lambert	55 131	5.70%	2700
Uccle	82 409	5,70%	2940
Schaerbeek	133 361	5.80%	3390
Anderlecht	118 908	5.90%	3000
Evere	40 518	5.90%	3200
Auderghem	33 429	6.00%	1990
Bruxelles-Ville	177 548	6.00%	2950
Koekelberg	21 619	6.00%	3090
Woluwe-St-Pierre	41 314	6.00%	2200
Molenbeek	97 358	6.30%	3350
Saint-Gilles	50 588	6.50%	2960
Saint-Josse	27 447	6.50%	2980
Etterbeek	47 651	6.70%	2966
Berchem-Ste-Agathe	24 725	7.00%	2750
Forest	55 925	7.00%	3120
Ganshoren	24 605	7.00%	2990
Jette	52 218	7.00%	3290
Ixelles	87 082	7.50%	2760
Watermael	24 892	7.50%	2800
Moyenne 19 communes	1 196 728	6,29%	2987

## **UNIQUE!**

Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques : 5,7% (moyenne régionale 6,47%). Taxe communale additionnelle au précompte immobilier : 2.700 (moyenne régionale 2.917).

#### **DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS MOINS CHERS!**

La part communale de la taxe sur les cartes d'identité des enfants de moins de 12 ans a été supprimée. La taxe qui était de 5€ pour la délivrance de certains documents administra- tifs a été supprimée (certificat de résidence, composition de ménage, casier judiciaire, ...).

La part communale de la taxe sur la délivrance des passeports aux jeunes de moins de 18 ans a été supprimée.



## Candidat n° 13 Xavier LléNART

**Echevin**: budget, finances, informatique, enseignement néerlandophone et bibliothèque néerlandophone, relations avec la communauté néerlandophone, relations avec les citoyens de la périphérie bruxelloise.

Liste du Bourgmestre - Candidat indépendant xavier@lienart.com

### Rejoignez- nous

https://www.facebook.com/woluwelb/

https://www.instagram.com/woluwelb/